

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 septembre 2012

L'an deux mil douze, le 20 septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 14 septembre 2012.

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal en exercice, sauf :

Monsieur Michel BARTHELEMY qui a donné pouvoir à M. Eric PIREYRE

Monsieur Julien REYNARD qui a donné pouvoir à M. Gérard GUILLAUME

Madame TENNEREL Patricia qui a donné pouvoir à M. André RONGERE ;

Excusée : Mme CASSAGNE Christelle.

Absent : M. Max ZYCHLA

Secrétaire de séance: Mme Michelle ROUSSET

Après lecture, le compte rendu de la séance du 06 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Marché à commande : choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle qu'un avis d'appel d'offre a été passé sur le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et sur le site de la Communauté de Communes pour la mise en concurrence des entreprises concernant tous les travaux d'entretien, de grosses réparations et de modernisation des voiries communales pour les années 2012-2013 et 2014. Les entreprises Eurovia, Sacer, Screg, Delavet et Colas ont retiré un dossier. Seul le co-traitant Delavet/Colas a soumissionné en présentant une offre plus basse que l'estimation faite par les services de la Direction Départementale des Territoires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte de confier les travaux au co-traitant Delavet/Colas et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ce marché.

2 – Programmation F.I.C. 2013/2015

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du nouveau dispositif du Fonds d'Intervention Communal pour les années 2013-2014 et 2015. Compte tenu de ces paramètres et du gros programme d'investissement qu'est la création de l'école, Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre des priorités pour optimiser ce financement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de présenter les dossiers dans l'ordre suivant pour l'année 2013 : Engagement de l'étude de la traverse de la Martre par le Conseil Général et inscription des dépenses afférentes à l'école en priorité 1.

3 – P.A.B. de La Martre : bilan et avancement des travaux

Monsieur le Maire fait savoir à l'Assemblée que les travaux de la partie basse de La Martre sont bien avancés et que le chantier devrait être réceptionné début octobre. L'acquisition de la parcelle cadastrée D n°228 devenue parking a été réalisée par le biais d'un acte administratif, moins coûteux pour la Commune. Il ajoute que le Conseil Général a accordé à la commune une subvention de 70 491 € pour ce programme dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal en plus de l'aide de l'Etat.

4 – Ecole / projet : point sur les études et bilan de la rentrée

Point sur les études :

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du projet de convention et promesse de vente à intervenir entre la Commune et Mme Raymonde Dugne, propriétaire du terrain sur lequel sera réalisée la nouvelle école. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer ce document.

Sur le terrain, une étude de sols va être réalisée par l'entreprise Alpha BTP de Beaumont. Monsieur le Maire précise qu'il s'attache actuellement à monter tous les nombreux dossiers de demande de financements (Etat, Réserve parlementaire, fonds européens, Conseil Général, etc...). A ce sujet, il doit prochainement rencontrer Monsieur André Chassaing, député, le 27 septembre prochain.

Bilan de rentrée scolaire 2012/2013 :

Monsieur François Fustier fait le bilan de la rentrée 2012-2013. Compte tenu de l'accroissement des effectifs, un troisième poste a été ouvert à l'école d'Isserteaux. La mairie a aménagé l'ancien secrétariat pour y accueillir la nouvelle classe. L'effectif du regroupement est de 101 élèves pour 5 postes d'instituteurs. Vu l'augmentation du nombre d'enfants, un nouveau car de 19 places assure les trajets avec la présence d'une employée du S.I.M.I. en accompagnement.

Monsieur le Maire ajoute qu'un nouveau matériel informatique va prochainement être mis à disposition des classes à l'école de Montmorin.

5 – Questions diverses

Téléphonie : Monsieur Nicolas Alexandre présente un rapport d'audit établi par la société Busiclic. Compte tenu des observations sur site, plusieurs propositions d'évolution du système sont proposées. Après quelques demandes de précisions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, opte pour la solution permettant de conserver les numéros de téléphones existants, la même adresse mail mais aussi les lignes de secours de l'école et de la mairie pour une économie de 700 euros annuels.

Fauchage d'automne : Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la proposition de l'entreprise SCR 2 TP pour la réalisation des travaux de fauchage d'automne pour un coût horaire de 45 € H.T. Cette entreprise ayant donné toute satisfaction les années précédentes, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le devis correspondant.

Défibrillateur : Notre dossier de demande de subvention pour l'acquisition d'un défibrillateur a été déposé auprès du Conseil Général du Puy-de-Dôme. Il sera soumis à l'avis de la commission permanente du 15 octobre 2012.

Renforcement de la conduite d'eau de La Vialle :

Le S.I.A.E.P. a programmé de renforcer la conduite d'eau de la Vialle en direction de la salle polyvalente. Afin de préserver la voirie de la Vialle récemment refaite, ce tronçon restera en terrain privé. Les parties de canalisations devant le cimetière et sur le chemin de la salle polyvalente seront reprises.

Photocopieur : Monsieur le Maire rappelle qu'un nouveau copieur plus performant a été installé en Mairie. L'ancien matériel a été donné à l'école. Celui de l'école, propriété de la commune, n'étant plus utile, Monsieur le Maire propose d'en faire don à l'Epicerie Solidaire de Billom. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser cette opération.

Nouvelle antenne relais : Monsieur le Maire regrette la décision de Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme qui a autorisé l'implantation d'une deuxième antenne relais, édifiée par la Société Itas-Tim, à l'entrée de la route menant à Champredon. Cet ouvrage a été installé malgré l'avis défavorable de la Commune émis afin de préserver au mieux le paysage du périmètre de visibilité du château.

Requêtes d'habitants de Géhant présents à la séance du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire donne la parole à des habitants du village de Géhant qui souhaiteraient voir installer un miroir au croisement de leur chemin avec la R.D. 14 car la visibilité est quasi nulle à cet endroit. Ils ajoutent qu'il serait souhaitable de prévoir des travaux de rénovation de voirie sur ce lieu-dit. Monsieur le Maire les informe que, pour ce qui concerne le miroir, ce souhait avait déjà été formulé auparavant auprès des services de l'Équipement sans succès. Toutefois, il précise qu'une nouvelle demande sera prochainement déposée en ce sens auprès du service des routes du Conseil Général (réunion prévue le 9 octobre 2012 en Mairie). Il ajoute enfin que des travaux d'entretien de voirie sont régulièrement entrepris afin de maintenir cette dernière en état.

A la demande de M. le Maire, M. Bobin, Secrétaire Général de la Préfecture du Puy-de-Dôme, visitera la Commune le mercredi 17 octobre 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.